

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 11 juillet 2016**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE SEIZE, le ONZE du mois de JUILLET à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Présents : MM. FOURNIER, MUNIER, DROUIN, MULLER, MATELIC, WATRIN, CORRADI, CANTELE, HALTER, PELIZZARI, FAVIER et HENRY.

Membre ayant donné procuration : M. BOLTZ à M. FOURNIER

Absent excusé : néant

Absent : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER, et Mme LOUIS,

**Le Président** ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

**Approbation du Procès-verbal de la séance du 13 juin 2016**

**Le Président** demande au Bureau Communautaire d'approuver le procès-verbal de la séance du 13 juin 2016, et le cas échéant s'il y a des remarques.

**Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE, le procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 13 juin 2016.**

**1. LOGEMENT**

**1.1 DB 2016-51 - Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers dans le cadre de l'opération ravalement de façades pour un montant total de 1830 €,
- Et DECIDE de procéder à leur versement,

**1.2 DB 2016-52 - Programme d'intérêt général (PIG) - Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) pour un montant total de 2 579 €,
- Et DECIDE de procéder à leur versement

**1.3 DB 2016-53 - Campagne d'isolation thermique - Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers dans le cadre de la campagne d'isolation thermique pour un montant total de 2 200
- Et DECIDE de procéder à leur versement,

**1.4 DB 2016-54 - Aide au surcoût foncier – Demande présentée par la Société BATIGERE SAREL pour la réalisation de 36 logements PLUS et PLAI – rue Aristide BRIAND – Lotissement « Seille Andennes » à MARANGE-SILVANGE**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder à l'annulation de la décision du Bureau Communautaire en date du 9 mai 2016 accordant une subvention de 96 000 € à la société BATIGERE-SAREL pour la réalisation d'une opération de construction de 32 logements collectifs locatifs (25 PLUS et 7 PLAI) à MARANGE-SILVANGE, rue A. BRIAND – lotissement Seille Andennes,
- DECIDE d'octroyer une subvention de 113 500 euros à la société BATIGERE-SAREL pour l'opération de construction de 36 logements collectifs locatifs (25 PLUS et 11 PLAI) à Marange-Silvange, rue A.

BRIAND – lotissement Seilles Andennes en substitution de la subvention octroyée de 96 000 € pour les 32 logements (25 PLUS et 7 PLAI) par décision du bureau communautaire en date du 9 mai 2016.

- Et AUTORISE le Président à signer la convention à passer à cet effet entre la CCPOM et BATIGERE-SAREL afin de formaliser les modalités de versement de cette subvention,

#### **1.5 DB 2016-55- Aide au surcoût foncier – Demande présentée par la Société LOGIEST pour la réalisation de 30 logements PLUS et PLAI - Rue Shirin EBADI à MARANGE-SILVANGE**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'octroyer une subvention de 70.646,00 € à la société LOGIEST pour une opération de construction de 8 logements en pavillons locatifs et de 22 logements collectifs (20 PLUS et 10 PLAI) à MARANGE-SILVANGE, rue Shirin EBADI.
- ET d'autoriser le Président à signer la convention à passer entre la CCPOM et la Société LOGIEST afin de formaliser les modalités de versement de cette subvention

## **2. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **2.1 – DB 2016-56 - Salon à l'Envers de Lorraine – Edition 2016 - Attribution d'une subvention**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de contribuer à l'organisation de l'édition 2016 du Salon à l'envers de Lorraine qui se déroulera à Thionville le 13 octobre 2016, organisé par l'association « Entreprendre en Lorraine Nord », par l'octroi d'une subvention de 1.000,00 €

## **3. DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **3.1 DB2016-57- Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer une subvention à un particulier dans le cadre de la mise en place d'un dispositif d'aide aux équipements de développement durable pour un montant de 55 €
- Et DECIDE de procéder à son versement,

## **4. DECHETS MENAGERS**

### **4.1 DB2016-58- Mise en place de conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères, des recyclables et du verre – Marché de travaux - Attribution**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE, dans le cadre du marché de travaux pour la mise en place de conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères, des recyclables et du verre, de retenir :
  - o l'entreprise MULLER TP pour le lot 1 terrassement, pour un montant de
    - 492 510 € HT pour la tranche ferme
    - 134 770 € HT pour la tranche conditionnelle 1
    - 134 770 € HT pour la tranche conditionnelle 2
    - 95 465 € HT pour la tranche conditionnelle 3
  - o l'entreprise CONTENUR pour le lot 2 fourniture et pose de conteneurs, pour un montant de
    - 521 655 € HT pour la tranche ferme avec la prestation supplémentaire
    - 123 286 € HT pour la tranche conditionnelle 1 avec la prestation supplémentaire
    - 123 286 € HT pour la tranche conditionnelle 2 avec la prestation supplémentaire
    - 77 552 € HT pour la tranche conditionnelle 3 avec la prestation supplémentaire
    - Soit un montant total de 846 083 € HT pour l'ensemble des tranches avec prestation supplémentaire.
- Et AUTORISE le Président à signer les marchés correspondants,

#### 4.2 DB2016-59- Programme de Prévention des Déchets – Promotion des couches lavables - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer une subvention à un particulier dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif de promotion des couches lavables en vue de la réduction des déchets ménagers pour un montant de 72,22 €
- Et DECIDE de procéder à son versement,

#### 5. INFORMATIONS ET COMMUNICATION

- Tableau de bord d'activités au 30/06/2016
- Tableau de bord financier au 30/06/2016
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/05/2016
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/06/2016
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 30/06/2016
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/06/2016
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/06/2016
- Autres communications

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h35.

Affiché le 13/07/16

Rombas, le 12 juillet 2016

Le Président



Lionel FOURNIER